

## PARCOURS ÉDUCATIF : Tutorat lycéens - collégiens

### Description succincte du projet :

L'action consiste à inscrire dans le calendrier des compétitions "locales" (district) des temps de rencontres, de co-intervention et de formation entre les JO collégiens et les JO lycéens.

**Valeurs**

**Engagement**

**Débat**

**Éducation au choix**

**Ancrage collectif**

### Objectifs recherchés :

**CHOIX DU PARCOURS**

**DOMINANT :**

Citoyen



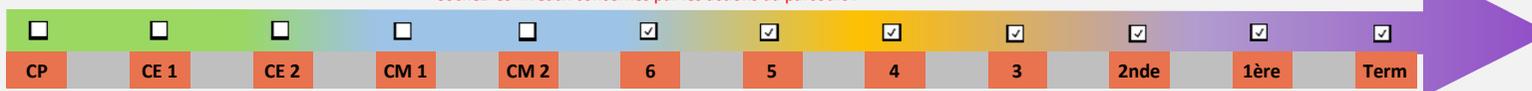
Liens éventuels avec d'autres parcours :

Cochez les axes principaux pour l'ensemble des actions du parcours :

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Rôles sociaux</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Echange</b>	<input type="checkbox"/> <b>Esprit critique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Le droit et les règles</b>
<input type="checkbox"/> <b>Développement durable</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> <b>Autre... (précisez dans le cadre à droite)</b>			

### Temporalité des actions menées dans le parcours

Cochez les niveaux concernés par les actions du parcours :



### Ancrage disciplinaire :

Période de l'action :

Disciplines concernées/Partenaires :	Intervenants de l'établissement :	Intervenants extérieurs :	Lieu des actions :	Objet d'étude :	Production/prestation de l'élève :	Période de l'action :
1 AS collèges d'un district	Professeurs d'EPS		<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement	La formation du Jeune Officiel par l'entraînement, le tutorat, la pratique, le retour de pratique.	Arbitrer dans son collège, dans son district et plus. Sous l'œil d'un prof et/ou d'un lycéen	
2 AS lycées d'un district	Professeurs d'EPS		<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement	Poursuivre la formation d'un lycéen grâce aux valeurs éducatives du sport.		
3			<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement			
4			<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement			
5			<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement			
6			<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement			
7			<input type="checkbox"/> Dans l'établissement <input type="checkbox"/> Hors de l'établissement			

## Mise en œuvre :

<b>Contexte :</b>	L'Association Sportive, à chaque entrainement et chaque compétition, permet la responsabilisation des licenciés au travers de différents rôles permettant le jeu. Le niveau de certification dans une APSA s'acquiert via de multiples expériences, de l'entrainement dans son collège (règles essentielles, gestuelle, attitudes à adopter) aux premières compétitions de district, en cotoyant, des responsables "formateurs" (questionnaires, analyse de pratique), des tuteurs Jeunes officiels lycéens qui transmettent leurs compétences aux collégiens. Lors des rencontres de district sport collectif, nous souhaitons permettre aux Jeunes Officiels des collèges de rencontrer les Jeunes Officiels lycéens et de s'enrichir de leur expérience (discussion, tutorat, analyse de pratiques). Cette action s'inscrit aussi dans le cadre de la liaison collèges-lycées
<b>Public concerné :</b>	Les élèves licenciés en UNSS, présents lors des entrainements au collège, des compétitions en district, et désireux de poursuivre leur formation de J.O. auprès d'autres J.O. Les lycéens ciblés par les collègues EPS pour devenir "tuteur" d'1 ou plusieurs J.O. collège dans une apsa. Il aura au moins le niveau départemental voire académique (selon APSA)
<b>AVANT (phase préparatoire) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Permettre aux élèves et les inciter systématiquement à tenir le rôle d'arbitre (reconnaissance du rôle par les autres élèves (chasubles, sifflet, chrono, etc...),</li> <li>* Les former prioritairement sur les règles de base qui permettent le jeu, ainsi que la gestuelle minimale. (rôle de l'équipe EPS du collège et des "grands" ou des "spécialistes" du collège)</li> <li>* Rencontre entre responsables collèges et lycées unss pour convenir d'une date. Désignation des JO collèges et lycées dans différents sport-co. Organisation et gestion de la formule sportive (poule/temps de jeu/rappel des règles/désignations)Temps d'échanges d'expériences, de questions réponses, de questionnaires avec possibilité d'en référer à un prof eps "spécialiste" le cas échéant.</li> </ul>
<b>PENDANT (déroulement) :</b>	Lors des compétitions, la formation se poursuit en investissant le rôle pendant des matches "officiels", avec des "inconnus". L'élève est sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignant EPS, qui lui délègue autant de place et de responsabilités à l'arbitrage que son niveau de maîtrise permet d'en occuper. Retour sur sa pratique systématique, brièvement. Lorsque les JO lycéens sont présents, un temps de "formation théorique" est prévu avant ces rencontres du mercredi après midi , où, en fonction de l'activité, des thématiques sont développées (2ème arbitre au volley, règle des 3 secondes au basket, questionnaire théorique, etc...)  Explication des pastilles JO (district, dep, acad, nationale, etc...) ainsi que la valorisation de ce parcours pour l'épreuve du baccalauréat
<b>APRÈS : Plus-values des actions du parcours sur la formation de l'élève : l'attitude, les connaissances, les compétences et la culture...</b>	Ces après-midi sont ponctuées par une validation au niveau district (ou pas) de la compétence du JO. Celle ci est communiquée au responsable de secteur qui officialise ce niveau de maîtrise et l'élève est officiellement reconnu comme JO de niveau district sur sa carte. Rencontrer, parler, échanger dans le cadre d'une formation, avec d'autres licenciés plus âgés, plus expérimentés sur la gestuelle, le règlement, la gestion des situations "conflits", la communication avec les autres arbitres (marqueurs, chronométreurs, 2ème arbitre) et les autres cadres (entraîneurs, capitaines, etc...)  L'exploitation est possible de plusieurs façons : au sein de l'AS, car ses compétences servent le déroulement des entrainements et sont reconnues par d'autres licenciés. Cela lui permet également d'officialiser l'engagement d'une équipe qualifiée pour le niveau départementale. Au sein de son éventuel club, pour réinvestir ses compétences et continuer en parallèle une formation complémentaire. Au sein du collège, car cette formation riche et longue peut devenir un support vécu et personnel pour son épreuve orale au DNB. Au sein du lycée, car tout existe pour poursuivre cette formation et augmenter son niveau de compétence dans ce rôle (reconnaissance institutionnelle)  Cette action permet de donner un rayonnement hors EPS/UNSS de la carte de JO et la couleur de sa pastille et ce qu'elle implique en termes de formation et de maîtrise de compétence : il est donc attendu un comportement plus responsable pour les formés mais aussi pour les tuteurs.
<b>Supports, outils, ressources :</b>	Le livret du jeune JO. La carte de Jeune Officiel. Le projet eps de l'option Eps du lycée.